

REPUBLIQUE DU CONGO

Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

**DISCOURS DU PRESIDENT DU COMITE MINISTERIEL
DE L'UNION MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (UMAC)
A LA CEREMONIE D'INSTALLATION DU GOUVERNEUR
DE LA BEAC**

(Yaoundé, Hôtel Hilton, 31 mars 2017)

Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC,
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Ministériel,
Mesdames et Messieurs les Ministres, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les Membres des Organes de Décision et de Contrôle de la BEAC,
Mesdames et Messieurs les Premiers Responsables des Organes et Institutions de la CEMAC,
Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des organismes internationaux,
Distingués invités en vos rangs et qualités respectifs,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole aujourd'hui, en ma qualité de Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), à l'occasion de l'installation de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI dans ses fonctions de Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

En cette heureuse circonstance, qu'il me soit d'abord permis de vous souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue en cette magnifique salle de l'Hôtel Hilton de Yaoundé. Votre présence, nombreuse et de haute qualité, souligne la solennité de cet évènement et, davantage encore, tout l'intérêt que vous portez à notre Institut d'Emission commun, symbole vivant et fleuron de l'intégration régionale en Afrique Centrale.

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

La longévité, la résilience et la crédibilité de la BEAC sont le vibrant témoignage d'un pari audacieux et gagnant que nos Etats ont pris au début des années 70. En effet, les 22 et 23 novembre 1972, ils décidèrent de lier leur sort en signant, à Brazzaville, deux Conventions de coopération monétaire, entre les pays d'Afrique Centrale, d'une part, et entre ces pays et la France, d'autre part.

Ces accords, qui portèrent notre Institut d'Emission sur ses fonts baptismaux, avaient un caractère particulièrement novateur au moment de leur mise en place et structurant en matière d'intégration monétaire. Par leur portée stratégique et leur incidence sur la vie de nos populations, ils s'inscrivent en lettres d'or dans l'histoire économique et financière de nos pays. En tout état de cause, ils matérialisent la ferme volonté de nos Etats de poursuivre une coopération mutuellement bénéfique, précieux héritage de leurs liens historiques et véritable socle de l'intégration régionale.

En tant que pivot de ce cadre institutionnel, la BEAC est, depuis près d'un demi-siècle, au service des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Au cours de cette longue période, elle s'est consciencieusement attelée, selon ses missions statutaires, à : *i)* définir et conduire la politique monétaire de l'Union ; *ii)* émettre les billets de banque et les monnaies métalliques qui y ont cours légal et pouvoir libératoire ; *iii)* conduire la politique de change de l'Union ; *iv)* détenir et gérer les réserves officielles de change des Etats membres ; *v)* y promouvoir les systèmes de paiement et de règlement et veiller à leur bon fonctionnement ; et enfin *vi)* promouvoir la stabilité financière.

Il va sans dire que l'accomplissement sans faille de ces missions par la BEAC conditionne la stabilité monétaire et financière de toute la Sous-région, ingrédient essentiel de la stabilité macroéconomique, de l'émergence et du développement économique de nos pays.

C'est dire toute l'importance et le caractère éminent du poste de premier responsable de notre Institut d'Emission, celui de Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

C'est le lieu pour moi de sacrifier à un agréable devoir, celui d'exprimer, au nom du Comité Ministériel et en mon nom propre, toute ma reconnaissance à l'endroit de tous les dirigeants qui se sont succédé à la tête de la BEAC depuis sa création en 1972. Leur contribution a été déterminante pour le maintien de la Banque Centrale dans le peloton de tête des Instituts d'Emission en Afrique.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Au vu des enjeux pour notre sous-région et sans aucun risque de me tromper, j'affirme que la nomination de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI comme Gouverneur de la BEAC, lors du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC du 30 juillet 2016 à Malabo, suivant le principe de rotation par ordre alphabétique des Etats membres institué en 2010, procède d'un choix judicieux de nos plus Hautes Autorités.

Avec votre permission, je voudrais le présenter en quelques traits. Comme vous le noterez, il s'agit là d'un exercice peu aisé eu égard à la richesse et la densité de son parcours.

Selon une présentation très synthétique, il convient de retenir que Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI est un Haut Cadre de nationalité tchadienne, pétri d'expériences et doté de grandes qualités de meneur d'hommes. Au cours de son riche parcours, il a occupé de nombreuses fonctions de premier plan, tant auprès de l'Administration de son pays qu'au niveau de la Sous-région, faisant de lui « **l'homme qu'il faut à la place qu'il faut** » au poste de Gouverneur de la BEAC.

En guise de précisions, et pour faire plus ample connaissance, l'on notera que le Gouverneur est né au Tchad, dans la ville historique d'Abéché, le 04 juin 1972. Moyennant de brillantes études supérieures, notamment à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de Paris et à l'Université du Québec, Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI intègre l'Administration Publique tchadienne où, par son travail, ses compétences et ses qualités personnelles, il connaît une ascension professionnelle fulgurante.

C'est ainsi qu'en 2001, il est appelé pour servir au sein du Ministère des Finances en tant que Directeur des Douanes et Droits Indirects, et qu'en 2003, il assume la lourde charge de Directeur du Cabinet Civil du Président de la République du Tchad.

A partir de 2005, un nouveau temps fort va rythmer la vie professionnelle de ce commis de l'Etat. Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI intègre le Gouvernement de son pays en qualité de Secrétaire d'Etat aux Finances à l'âge de 32 ans. Puis, de 2006 à 2008, il occupe tour à tour les fonctions de Ministre des Finances, de Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, et de Ministre des Finances et de l'Informatique.

Muni de cette riche expérience sur le plan national axée sur les questions économiques, Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI élargit son champ d'action à l'espace communautaire. En 2008, il est appelé à intégrer pour le compte du Tchad le tout nouveau Gouvernement de la BEAC à six (6) membres pour y occuper la fonction de Secrétaire Général.

Après un bref retour au pays, à partir de 2012, la Communauté lui fait de nouveau appel. Il se voit tout d'abord confier le mandat de Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) ; ensuite, en 2015, il occupe le poste de Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

Depuis février 2017, le Gouverneur préside aux destinées de notre Banque Centrale commune, poste auquel, j'en suis certain, l'expérience accumulée lui sera d'un grand secours, pour le bien de toute la Sous-région.

Monsieur le Gouverneur,

A la lumière de tout ce qui précède, et à vous personnellement, je tiens à présenter, au nom du Comité Ministériel de l'UMAC ainsi qu'en mon nom propre, mes vives et chaleureuses félicitations pour votre brillante nomination.

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) vous accueille à la tête de la BEAC les bras ouverts et en toute confiance face aux nombreux défis présents et à venir, dans un monde de plus en plus complexe et en constante mutation.

Aujourd'hui, notre sous-région dont l'aspiration est d'atteindre l'émergence économique, connaît depuis plus de deux ans des turbulences susceptibles de ralentir sa marche. La crise liée à la chute des cours mondiaux du pétrole brut freine les activités économiques, pèse fortement sur les comptes publics et extérieurs et grève nos réserves de change.

Cette conjoncture économique défavorable ne saurait vous laisser indifférent, tant il est vrai que la santé et la résilience de la monnaie commune que vous avez la lourde mais exaltante charge de gérer aujourd'hui dépend étroitement de ses fondamentaux.

Il est vrai, les plus Hautes Autorités de la Sous-région ont déjà fermement fixé le cap lors du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat qui s'est tenu le 23 décembre 2016 à Yaoundé. Les orientations fixées à cette occasion donnent le ton par rapport aux réformes macroéconomiques et structurelles à mettre en œuvre pour assurer une sortie de crise aussi rapide que possible. Ces actions décisives sont en cohérence avec le cadre établi par le Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) adopté par la Conférence Extraordinaire des Chefs d'Etat du 30 juillet 2016 à Malabo, en vue d'une réponse macroéconomique et structurelle rapide, déterminée et coordonnée aux niveaux national et sous-régional. L'objectif final de cette démarche collective est une transformation profonde des économies de la CEMAC afin d'en renforcer la résilience et la stabilité à moyen et long termes.

Dans ce contexte, la BEAC cheville ouvrière du PREF-CEMAC doit redoubler d'efforts. Elle doit non seulement mener à bien l'ensemble de ses missions statutaires, qui touchent notamment le deuxième pilier du programme, ayant trait à la politique monétaire et au système financier, mais également mettre son expertise au service des Etats dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs réformes.

Au plan interne, les efforts de modernisation de la Banque Centrale devront être accélérés. En particulier, les réformes en cours, portant notamment sur les Statuts de la Banque Centrale et sur la Politique Monétaire, méritent d'être finalisées et d'autres projets tout aussi structurants lancés, afin de hisser notre Institut d'Emission au niveau des meilleurs standards existants.

Grâce à votre esprit de rassemblement, je suis convaincu que ces objectifs ambitieux mais réalistes, seront atteints en misant sur le soutien sans faille de tout le Gouvernement ainsi que du personnel de la BEAC sans distinction.

Monsieur le Gouverneur,

Vous voilà officiellement investi des pouvoirs et des missions de premier responsable de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale. Me fondant sur votre leadership largement reconnu au sein de la Communauté et au-delà, il ne fait l'ombre d'aucun doute que vous conduirez l'Institut d'Emission vers de nouveaux sommets. Vos qualités personnelles, votre engagement et votre grande connaissance de la Sous-région vous seront d'une grande aide au cours de votre mandat.

Je puis d'ores et déjà vous assurer de la disponibilité entière du Comité Ministériel de l'UMAC à vous accompagner dans votre mission. Puisse votre mandature être couronnée de succès, comme ce fut le cas dans les diverses charges que vous avez assumées précédemment.

Tout en vous réitérant mes félicitations et mes souhaits de pleine réussite, je vous déclare officiellement investi dans vos fonctions de Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Vive la Banque des Etats de l'Afrique Centrale !

Vive l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale !

Vive la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale !

Je vous remercie./-